



DEPARTEMENT  
DES  
PYRENEES-ORIENTALES

Arrondissement de Prades

Canton Vallée de la Têt

Commune d'ILLE SUR TET

## ARRETE MUNICIPAL TEMPORAIRE

N° 2021/199

Le Maire d'ILLE SUR TET,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L2122-24, L2122-1 et 2, L2212-2, 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> alinéa,

VU le Code de la Route et notamment ses articles R417-10 I/II/et IV alinéa 10, R411-8 et R411-25 alinéa 3

VU le Code de la Route et notamment ses articles R441-25 alinéa 3 et la mise en fourrière des véhicules en infraction conformément à l'article R325-12

**CONSIDERANT** la demande formulée par l'entreprise DEMENAGEMENT DAVIN pour un déménagement 02 Chemin de la Sini 66130 ILLE SUR TET.

### **ARRETE**

**Article 1<sup>er</sup>** : Le Chemin de la Sini sera fermé à la circulation le Mardi 18 Janvier 2022 de 13h00 à 17h00, et le Mercredi 19 Janvier 2022 de 08h00 à 17h00. La signalisation adéquate sera mise en place par l'entreprise effectuant le déménagement.

**Article 2** : Toute infraction au présent arrêté sera poursuivie et sanctionnée, ce conformément à la loi, textes, législation en vigueur, par les agents assermentés à cet effet.

**Article 3** : La Directrice Générale des Services de la Mairie, tous les Officiers de Police Judiciaire et Agents assermentés sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'application et de l'exécution du présent arrêté qui sera transcrit sur le registre des arrêtés du Maire.

**Article 4** : Le présent arrêté est délivré sous réserve du droit des tiers et peut faire l'objet d'un recours administratif ou contentieux dans les 2 mois à compter de sa publication et affichage, la juridiction compétente étant le Tribunal de Montpellier. "Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

**Article 5 :** Ampliation du présent arrêté sera faite à :

- Madame la Directrice Générale des Services de la ville d'Ille sur Têt ;
- Monsieur le Commandant de Brigade de Gendarmerie d'Ille sur Têt ;
- Monsieur le Responsable de la Police Municipale ;
- Tous les agents assermentés de la ville.
- Entreprise DEMENAGEMENT DAVIN
- Publié et affiché selon les règlements en vigueur.

Fait à Ille sur Têt, le 09 Novembre 2021.

Le Maire,



William BURGHOFFER